

Rapport du président-directeur général intérimaire

Le président-directeur général intérimaire, M. Yves St-Onge, a présenté le rapport de ses activités depuis la dernière séance du conseil d'administration, dont voici les faits saillants:

- Il a participé à une séance du Comité territorial de la Vallée-de-la-Gatineau le 24 janvier dernier dans le cadre de la mise en place de la gestion de proximité. La santé publique a fait une présentation du portrait de la population qui permettra d'orienter les actions spécifiques pour ce territoire. Les gens ont constaté les disparités de revenu familial selon les territoires de l'Outaouais.
- Il souligne sa participation le 30 janvier 2023 à la première pelletée de terre de la Maison des aînés Masson-Angers en compagnie de la vice-présidente du conseil d'administration, Mme Christiane Morin-Carle et du ministre Mathieu Lacombe.
- Le 6 février dernier, une rencontre avec le caucus de la CAQ en Outaouais était organisée afin de traiter exclusivement des enjeux de main-d'œuvre.
- Il a également rencontré M. André Fortin, député Pontiac et critique en santé, afin de traiter des enjeux dans le secteur Pontiac.
- Une rencontre virtuelle avec le ministre responsable des Services sociaux, Dr Lionel Carmant avait lieu le 6 février

dernier, dans l'objectif de discuter des enjeux relatifs aux listes d'attente en santé mentale pour les jeunes et adultes, et de démontrer les initiatives mises en place pour s'attaquer à ce défi.

- Il a rappelé que les équipes des directions DDR et SAPA sont en préparation pour une visite d'agrément la semaine prochaine.

Nomination directrice santé publique

Le conseil d'administration a adopté une résolution recommandant au ministre de la Santé et des Services sociaux de nommer Dre Brigitte Pinard au poste de directrice de la santé publique.

Dre Pinard occupe cette fonction de façon intérimaire depuis le 19 mars 2020. Cette nouvelle nomination permettra de confirmer Dre Pinard à son poste et ce pour les deux prochaines années. À noter que Dre Pinard conserve son droit d'exercer sa pratique médicale à hauteur de trois jours par semaine.

La séance du 23 mars 2023 annulée

Le conseil d'administration a procédé à la modification suivante aux calendriers des séances du conseil d'administration pour 2022-2023: la séance du jeudi 23 mars 2023 a été annulée. La prochaine séance régulière aura lieu le 23 avril 2023.

Reconnaissance de la contribution à l'amélioration de la qualité



Dans l'objectif de reconnaître les efforts dans les activités d'amélioration de la qualité, le C.A. du CISSS de l'Outaouais a adopté la résolution de reconnaissance suivante :

- Mme France Dumont quittait le 10 février dernier son poste de présidente-directrice générale adjointe (PDGA) du CISSS de l'Outaouais pour la retraite.

Dates des prochaines séances

- 23 avril 2023
- 18 mai 2023
- 15 juin 2023
- 22 juin 2023

Pour informations additionnelles sur le conseil d'administration: <https://cisss-outaouais.gouv.qc.ca/mon-cisss/conseil-dadministration/>

Recours à l'encadrement intensif et aux mesures d'empêchement

Mme Martine Bilodeau, directrice des programmes jeunesse (DJ) a présenté les statistiques en encadrement intensif et mesures d'empêchement du 1er octobre au 31 décembre 2022.

Au total, 5 garçons et 12 filles ont été admis en placement pour la période visée. La durée moyenne de placement était de 43,5 jours. Tel que le prévoit le Protocole sur le recours à l'encadre-

ment intensif adopté par le C.A. du CISSS en décembre 2015, la situation de chaque jeune est révisée au plus tard 30 jours après la date de son admission, et par la suite tous les 30 jours.

En regard aux mesures d'empêchement, 14 garçons et 14 filles ont fait l'objet de cette mesure pour la même période. La durée moyenne des mesures d'empêchement était de 8,48 jours.

Période de questions du public

Au début de chaque séance publique, la population peut participer à la période de questions. Lors de la séance du 23 février 2023, les interventions suivantes ont été faites.

- Un citoyen a témoigné d'une situation où un membre de sa famille a eu de la difficulté à obtenir un suivi d'un rendez-vous en chirurgie.
- Le président-directeur général intérimaire a remercié celui-ci pour son intervention qui aide le CISSS de l'Outaouais à améliorer ses services et l'a assuré que les correctifs sont en cours d'implantation.
- La présidente de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées de l'Outaouais (AQDR) a déposé trois questions portant sur les soins de fin de vie applicables en centre hospitalier et en CHSLD: Est-ce que les hôpitaux et les CHSLD de l'Outaouais offrent une chambre seule pour les personnes demandant les soins de vie? Est-ce que les usagers en soins de fin de vie hospitalisés peuvent avoir recours à la sédation palliative partout sur le territoire? Quel est le niveau de forma-

tion offert au personnel impliqué dans les soins de fin de vie? Une réponse écrite lui sera acheminée prochainement.

Les gens souhaitant participer à la période de questions, doivent soumettre leur question par courriel, 24 heures à l'avance à l'adresse suivante: cisso_ca@ssss.gouv.qc.ca.

Privilèges de pratique

Le conseil d'administration a adopté lors de la séance régulière du 23 février 2023 l'octroi ou le renouvellement de privilèges de pratique, à des membres du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) figurant dans le tableau suivant :

Nom	Spécialité
OCTROI DE PRIVILÈGES	
M. Charles Bouffard	Pharmacie
Mme Anne-Geneviève Genest	Pharmacie
Mme Catherine Orr	Pharmacie
Dre Hadj-Aissa Nadia	Médecine de famille
Dre Allisia Chehade	Néphrologie
Dre Meriem El Bakali	Rhumatologie
Dre Patricia Lecca	Médecine interne
Dre Aurélie Marti	Dermatologie
Dre Mireille Plamondon	Microbiologie
Dr James Yue Zhang	Médecine interne
RENOUVELLEMENT DE PRIVILÈGES	
Dre Mélissa Legrand	Médecine de famille

Politiques et règlements

Le conseil d'administration a procédé à l'adoption de plusieurs documents figurant au répertoire des politiques, procédures et règlements de l'établissement:

- Règlement du Conseil des sages-femmes - révision;
- Cadre réglementaire de la recherche - révision;
- Politique de sécurité de l'information organisationnelle - révision;
- Politique identification sécuritaire des usagers;
- Politique - Déclaration obligatoire des réactions indésirables graves à un médicament (RIM) et des incidents liés aux instruments médicaux (IIM) par les hôpitaux et leurs cliniques externes affiliées.